



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Division des personnels de l'administration

Affaire suivie par :

Rouen, le 29 septembre 2025

**Karine LEROUX-LECOQ**

Cheffe de la division des personnels de l'administration

Tél. 02 32 08 91 78

Mél. [dpa@ac-normandie.fr](mailto:dpa@ac-normandie.fr)

**Victoire DOISNE**

Chargée de missions RH

02.32.08.91.49

Mél. [dpa-contentieux-rh@ac-normandie.fr](mailto:dpa-contentieux-rh@ac-normandie.fr)

**Valérie CABUIL**

Rectrice de la région académique Normandie,  
rectrice de l'académie de Normandie, chancelière  
des universités

à

Rectorat de la région académique

Normandie

25, rue de Fontenelle

76037 Rouen Cedex 1

Messieurs Nicolas TISSANDIE et François FERRETTE

Secrétaires académiques

SNASUB NORMANDIE

Envoi par courriel

Objet : Utilisation de l'application TIPI

Référence : Votre courrier en date du 26 septembre 2025

Comme suite à votre courrier du 26 septembre 2025 relatif à l'utilisation de l'application TIPI par tous les personnels des services académiques de l'académie de Normandie, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après des éléments de réponse à vos questions.

Je vous informe que tous les référents TIPI ont pu bénéficier d'une formation adaptée, réalisée par madame MABIRE, référente TIPI académique, madame LEROUX-LECOQ et madame DOISNE de la DPA, référentes TIPI sur la partie règlementaire et l'équipe de la DSI (madame LEBLANC, madame ROSSIGNOL, monsieur BEUZELIN, monsieur FERRY et monsieur PROUET) pour la partie technique.

Les référents TIPI des départements 14 et 61, utilisant une autre version de l'outil durant l'année scolaire 2024/2025 pour déposer leurs congés, ont été formés le mardi 9 septembre 2025 de 9H30 à 12H30 (présentation de l'outil et des missions du référent).

Pour les référents TIPI des départements 27 et 76, cette formation a été dispensée le vendredi 12 septembre 2025 sur une matinée, la majorité des agents étant déjà référents TIPI les années précédentes. Les référents TIPI du département 50, ne connaissant pas l'outil, ont pu bénéficier d'une formation le vendredi 19 septembre 2025, durant toute une journée. La matinée a été consacrée à la présentation de l'outil et des missions du référent. L'après-midi a permis d'approfondir la présentation de l'outil avec des exemples concrets et d'échanger sur différentes questions. Les référents TIPI des départements 14 et 61 ont été invités à rejoindre cet après-midi de formation.

Une proposition d'outil créé par la DPA, permettant de récapituler tous les éléments à renseigner dans TIPI, a été transmis à l'ensemble des référents le 12 septembre 2025.

De plus, tous les guides d'utilisation de TIPI ont été mis à jour et adressés aux référents par courriel le 24 septembre 2025. Pour les agents, les documents sont accessibles directement sur l'outil TIPI.

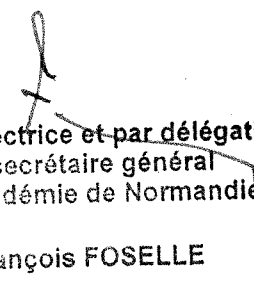
Par ailleurs, une formation sera dispensée à tous les nouveaux utilisateurs de TIPI, le vendredi 3 octobre 2025 de 10H à 11H dans l'amphithéâtre Samuel PATY, rectorat site de Caen, par madame Valérie MABIRE, référente TIPI, accompagnée des représentants de la DPA et de la DSI.

Afin de permettre à tous les agents de suivre cette formation, une visioconférence est proposée.



L'accompagnement des utilisateurs se poursuivra au-delà de ce temps de formation. En effet, les référents TIPI pourront apporter leur aide aux personnels de leur structure dans l'utilisation de l'outil tout au long de l'année. De même, les agents pourront se rapprocher de leur référent TIPI pour toutes questions. En cas de besoin, une demande d'assistance auprès de la DSI ou de la DPA via la plateforme AMIGO, pourra être effectuée par le référent TIPI.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

  
Pour la Rectrice et par délégation  
Le secrétaire général  
de l'académie de Normandie  
**François FOSSELLE**